

PROQUARTET

62 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023



Sommaire

Bilan association ANC	1
ACTIF	1
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>1</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Fonds propres</i>	<i>2</i>
<i>Fonds reportés et dédiés</i>	<i>2</i>
<i>Provisions</i>	<i>2</i>
<i>Dettes</i>	<i>2</i>
<i>Engagements reçus</i>	<i>2</i>
<i>Engagements donnés</i>	<i>3</i>
Compte de résultat association ANC	4
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>4</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>4</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>4</i>
<i>Charges financières</i>	<i>4</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>5</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>5</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>5</i>
Annexes Associations	6
PREAMBULE	6
EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
<i>METHODE GENERALE</i>	<i>7</i>
<i>PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</i>	<i>8</i>
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
AUTRES INFORMATIONS	13
Bilan association ANC détaillé	14
ACTIF	14
ACTIF IMMOBILISE	14
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>14</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>14</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>14</i>
ACTIF CIRCULANT	14
PASSIF	16
FONDS PROPRES	16
FONDS REPORTES ET DEDIES	16
PROVISIONS	16
DETTES	16
<i>Engagements reçus</i>	<i>17</i>
<i>Engagements donnés</i>	<i>17</i>
Compte de résultat association ANC détaillé	18
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>18</i>
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>19</i>
<i>Produits financiers</i>	<i>20</i>
<i>Charges financières</i>	<i>21</i>
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>21</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>21</i>
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	<i>21</i>

Bilan association ANC ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	22 513	9 036	13 477		13 477
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	48 254	43 538	4 716	8 438	- 3 722
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	400		400	400	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	8 250		8 250	8 250	
TOTAL (I)	79 417	52 574	26 843	17 088	9 755
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 520		6 520	6 520	
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 685		23 685	25 465	- 1 780
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	219 307		219 307	183 431	35 876
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	622 039		622 039	714 286	- 92 247
Charges constatées d'avance	5 613		5 613	6 216	- 603
TOTAL (II)	877 164		877 164	935 919	- 58 755
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	956 581	52 574	904 007	953 007	- 49 000

Bilan association ANC (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	515 962	555 041	- 39 079
Excédent ou déficit de l'exercice	15 294	-39 080	54 374
Situation nette (sous total)	531 256	515 962	15 294
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	35 000		35 000
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	566 256	515 962	50 294
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	15 425	12 396	3 029
TOTAL (II)	15 425	12 396	3 029
Provisions			
Provisions pour risques	102 941	102 941	
Provisions pour charges	7 443	1 728	5 715
TOTAL (III)	110 384	104 669	5 715
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203	531	- 328
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 924	36 490	- 1 566
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	147 228	272 198	- 124 970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 113	4 212	- 3 099
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	28 473	6 550	21 923
TOTAL (IV)	211 942	319 980	- 108 038
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	904 007	953 007	- 49 000
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
<i>Engagements donnés</i>			

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	97 097	108 005	- 10 908	-10,10
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	93 434	127 874	- 34 440	-26,93
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	749 654	740 299	9 355	1,26
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	29 389	25 290	4 099	16,21
. Mécénats	21 600	2 500	19 100	764,00
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	23 835		23 835	N/S
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	345	127 195	- 126 850	-99,73
Utilisations des fonds dédiés	12 396		12 396	N/S
Autres produits	1 512	581	931	160,24
Total des produits d'exploitation (I)	1 029 262	1 131 743	- 102 481	-9,06
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	289 258	342 932	- 53 674	-15,65
Aides financières	13 297		13 297	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	10 929	31 676	- 20 747	-65,50
Salaires et traitements	474 529	559 141	- 84 612	-15,13
Charges sociales	190 957	207 286	- 16 329	-7,88
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 460	6 413	4 047	63,11
Dotations aux provisions	5 715		5 715	N/S
Reports en fonds dédiés	15 425	12 396	3 029	24,44
Autres charges	7 676	12 140	- 4 464	-36,77
Total des charges d'exploitation (II)	1 018 246	1 171 983	- 153 737	-13,12
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	11 015	-40 240	51 255	127,37
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	5 415	1 995	3 420	171,43
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	5 415	1 995	3 420	171,43
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	5 415	1 995	3 420	171,43
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	16 430	-38 245	54 675	142,96
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		2 700	- 2 700	-100
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		2 700	- 2 700	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		3 157	- 3 157	-100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		3 157	- 3 157	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-457	457	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	1 136	378	758	200,53
Total des produits (I + III + IV)	1 034 676	1 136 438	- 101 762	-8,95
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 019 382	1 175 518	- 156 136	-13,28
EXCEDENT OU DEFICIT	15 294	-39 080	54 374	139,14
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes Associations

PREAMBULE

Depuis 1987, ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre contribue au rayonnement du répertoire et de la création musicale, à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle des jeunes ensembles européens, et à l'élargissement du public de la musique de chambre et de sa pratique.

ProQuartet est une association loi de 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.

L'activité de l'association est sectorisée entre :

- une activité non lucrative regroupant les formations professionnelles et amateurs ainsi que l'action culturelle
- une activité lucrative regroupant la production de concerts et les commandes.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le résultat net comptable est un excédent de 15 294,17 E.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

" ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général

" ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- " continuité de l'exploitation,
- " permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- " indépendance des exercices.
- " et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes.

Les engagements de retraite ont fait l'objet d'une estimation sur la base des hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite se fera après 67 ans sur la base du volontariat
- Le taux d'augmentation des salariés a été évalué à 2.50%
- L'indemnité de départ a été actualisée au taux de 3.17%

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2023, ainsi calculé s'élève à 7 443 €.

Annexes Associations(suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 923	20 215	19 625	22 513
Immobilisations corporelles	48 254			48 254
Immobilisations financières	8 650			8 650
TOTAL	78 827	20 215	19 625	79 417

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	21 923	6 738	19 625	9 036
TOTAL I	21 923	6 738	19 625	9 036
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	5 110	862		5 972
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	34 706	2 860		37 566
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	39 816	3 722		43 538
TOTAL GENERAL (I+II)	61 739	10 460		52 574

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	8 250		8 250
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	23 685	23 685	
Autres créances	219 307	219 307	
Charges constatées d'avance	5 613	5 613	
TOTAL	256 855	248 605	8 250

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	16 413
Subventions/financements	131 903
Autres produits à recevoir	201
TOTAL	148 517

Annexes Associations (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	555 041	-39 079			515 962
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-39 080	39 079	15 294		15 294
Dont générosité du public					
Situation nette	515 962		15 294		531 256
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement			35 000		35 000
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	515 962		50 294		566 256
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Projet Européen Mérita	12 396	15 425	12 396			15 425	
TOTAL	12 396	15 425	12 396			15 425	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	1 728	5 715		7 443
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 396	15 425	12 396	15 425
TOTAL (II)	14 124	21 140	12 396	22 868
TOTAL GENERAL (I+II)	14 124	21 140	12 396	22 868
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		21 140	12 396	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	203	203		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	34 924	34 924		
Dettes fiscales et sociales	147 228	147 228		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 113	1 113		
Produits constatés d'avance	28 473	28 473		
TOTAL	211 942			

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	203
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	13 956
Dettes fiscales et sociales	56 540
Autres dettes	
TOTAL	70 698

Annexes Associations (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations des dirigeants :

Suivant l'art 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants, les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant des subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Cette disposition doit figurer dans l'annexe des comptes annuels.

Dans l'association les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés sont le Président, le Trésorier et la directrice. Les deux premiers étant bénévoles et ne percevant donc pas de rémunérations, cela reviendrait à communiquer une information individualisée concernant le directeur. En conséquence de quoi, aucune rémunération et aucun avantage en nature ne peuvent être communiqués.

Valorisation des contributions volontaires :

Dans le cadre de la formation professionnelle la mise à disposition d'espaces par la Bibliothèque Musicale La Grange Fleuret a été valorisée à hauteur de 46 046.25 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 157 €,

Bilan association ANC détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, droits similaires	22 513	9 036	13 477		13 477
2050000000 Concessions et droits similaires	22 513		22 513	21 923	590
2805000000 Concessions et droits similaires		9 036	-9 036	-21 923	12 887
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	48 254	43 538	4 716	8 438	- 3 722
2181000000 Install. gene. agenc. amenag. div.	8 712		8 712	8 712	
2183000000 Materiel de bureau et informatique	25 651		25 651	25 651	
2184000000 Mobilier	13 891		13 891	13 891	
2818100000 Amort aai divers		5 972	-5 972	-5 110	- 862
2818300000 Amort. mat bureau et informa		23 675	-23 675	-20 815	- 2 860
2818400000 Amort. mobilier		13 891	-13 891	-13 891	
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	400		400	400	
2610000000 Titres de participation	400		400	400	
Autres	8 250		8 250	8 250	
2750000000 Depots et cautionnements verses	8 250		8 250	8 250	
TOTAL (I)	79 417	52 574	26 843	17 088	9 755
ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 520		6 520	6 520	
4091000000 Fournis. avanc. & acompt. sur cdes	6 520		6 520	6 520	
. Créances clients, usagers et comptes ratt	23 685		23 685	25 465	- 1 780
4111000000 Clients.ventes de biens presta serv	3 194		3 194	10 542	- 7 348
41110000400 Clients divers				8 700	- 8 700
41110002200 La societe chopin a paris	578		578		578
41110002500 Maison de la musique contemporaine	3 500		3 500		3 500
41810000000 Clients factures a etablr	16 413		16 413	6 223	10 190
. Autres	219 307		219 307	183 431	35 876
40110000000 Fourn.achats de biens presta serv	1 470		1 470	830	640
40110000700 Inet system	352		352		352
40110003100 Print system	131		131		131
40110007900 Machetto	1 785		1 785		1 785
40110014700 Thalie sante	162		162		162
40980000000 Rabais remises ristour. a obtenir				2 160	- 2 160
43110000000 Cpm				244	- 244
43784000000 Apds - taxe d'apprentissage				92	- 92
44100000000 Etats subventions a recevoir	14 496		14 496	21 541	- 7 045
44100100000 Subvention région idf à recevoir	128 660		128 660	110 280	18 380
44101200000 Subvention cnm à recevoir	19 000		19 000		19 000
44101300000 Subvention merita à recevoir	25 531		25 531		25 531
44110000000 Subventions d'investissement				10 550	- 10 550
44564000050 Tva déductible sur encaissements (tva	4		4		4
44564000090 Tva déductible sur encaissements (tva	597		597		597
44566000000 Tva déductible sur autres biens et se	1 512		1 512		1 512
44567000000 Crédit de tva à reporter	24 527		24 527	33 313	- 8 786
44586000000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur f	878		878	2 741	- 1 863
46700100000 Notes de frais				190	- 190
46870000000 Produits a recevoir	201		201	1 489	- 1 288
Disponibilités	622 039		622 039	714 286	- 92 247
51100000000 Valeurs a l'encaissement	300		300		300
51210010000 Crédit agricole - compte courant proq	31 417		31 417	24 910	6 507
51210020000 Crédit agricole - livret a	23 986		23 986	23 307	679
51210030000 Lcl - csl compte sur livret associati	560 043		560 043	646 661	- 86 618

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	
51210040000 Hello asso	5 259		5 259	18 980 - 13 721
53000000000 Caisse	1 034		1 034	429 605
Charges constatées d'avance	5 613		5 613	6 216 - 603
48600000000 Charges constatees d'avance	5 613		5 613	6 216 - 603
TOTAL (II)	877 164		877 164	935 919 - 58 755
TOTAL ACTIF	956 581	52 574	904 007	953 007 - 49 000



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 62, boulevard Magenta
75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 62, boulevard Magenta

75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents de l'**Association PROQUARTET CEMC**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **PROQUARTET CEMC** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 29 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR

Bilan association ANC ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	22 513	9 036	13 477		13 477
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	48 254	43 538	4 716	8 438	- 3 722
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	400		400	400	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	8 250		8 250	8 250	
TOTAL (I)	79 417	52 574	26 843	17 088	9 755
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	6 520		6 520	6 520	
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	23 685		23 685	25 465	- 1 780
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	219 307		219 307	183 431	35 876
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	622 039		622 039	714 286	- 92 247
Charges constatées d'avance	5 613		5 613	6 216	- 603
TOTAL (II)	877 164		877 164	935 919	- 58 755
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	956 581	52 574	904 007	953 007	- 49 000

Bilan association ANC (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	515 962	555 041	- 39 079
Excédent ou déficit de l'exercice	15 294	-39 080	54 374
Situation nette (sous total)	531 256	515 962	15 294
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	35 000		35 000
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	566 256	515 962	50 294
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	15 425	12 396	3 029
TOTAL (II)	15 425	12 396	3 029
Provisions			
Provisions pour risques	102 941	102 941	
Provisions pour charges	7 443	1 728	5 715
TOTAL (III)	110 384	104 669	5 715
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	203	531	- 328
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 924	36 490	- 1 566
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	147 228	272 198	- 124 970
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 113	4 212	- 3 099
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	28 473	6 550	21 923
TOTAL (IV)	211 942	319 980	- 108 038
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	904 007	953 007	- 49 000
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat association ANC

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	97 097	108 005	- 10 908	-10,10
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	93 434	127 874	- 34 440	-26,93
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	749 654	740 299	9 355	1,26
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	29 389	25 290	4 099	16,21
. Mécénats	21 600	2 500	19 100	764,00
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	23 835		23 835	N/S
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	345	127 195	- 126 850	-99,73
Utilisations des fonds dédiés	12 396		12 396	N/S
Autres produits	1 512	581	931	160,24
Total des produits d'exploitation (I)	1 029 262	1 131 743	- 102 481	-9,06
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	289 258	342 932	- 53 674	-15,65
Aides financières	13 297		13 297	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	10 929	31 676	- 20 747	-65,50
Salaires et traitements	474 529	559 141	- 84 612	-15,13
Charges sociales	190 957	207 286	- 16 329	-7,88
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 460	6 413	4 047	63,11
Dotations aux provisions	5 715		5 715	N/S
Reports en fonds dédiés	15 425	12 396	3 029	24,44
Autres charges	7 676	12 140	- 4 464	-36,77
Total des charges d'exploitation (II)	1 018 246	1 171 983	- 153 737	-13,12
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	11 015	-40 240	51 255	127,37
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	5 415	1 995	3 420	171,43
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	5 415	1 995	3 420	171,43
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	5 415	1 995	3 420	171,43
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	16 430	-38 245	54 675	142,96
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		2 700	- 2 700	-100
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		2 700	- 2 700	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		3 157	- 3 157	-100
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		3 157	- 3 157	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-457	457	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	1 136	378	758	200,53
Total des produits (I + III + IV)	1 034 676	1 136 438	- 101 762	-8,95
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 019 382	1 175 518	- 156 136	-13,28
EXCEDENT OU DEFICIT	15 294	-39 080	54 374	139,14
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes Associations

PREAMBULE

Depuis 1987, ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre contribue au rayonnement du répertoire et de la création musicale, à l'accompagnement et à l'insertion professionnelle des jeunes ensembles européens, et à l'élargissement du public de la musique de chambre et de sa pratique.

ProQuartet est une association loi de 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général et éligible au mécénat.

L'activité de l'association est sectorisée entre :

- une activité non lucrative regroupant les formations professionnelles et amateurs ainsi que l'action culturelle
- une activité lucrative regroupant la production de concerts et les commandes.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le résultat net comptable est un excédent de 15 294,17 E.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

" ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général

" ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- " continuité de l'exploitation,
- " permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- " indépendance des exercices.
- " et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes.

Les engagements de retraite ont fait l'objet d'une estimation sur la base des hypothèses suivantes :

- Le départ à la retraite se fera après 67 ans sur la base du volontariat
 - Le taux d'augmentation des salariés a été évalué à 2.50%
 - L'indemnité de départ a été actualisée au taux de 3.17%
- L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2023, ainsi calculé s'élève à 7 443 €.

Annexes Associations(suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 923	20 215	19 625	22 513
Immobilisations corporelles	48 254			48 254
Immobilisations financières	8 650			8 650
TOTAL	78 827	20 215	19 625	79 417

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	21 923	6 738	19 625	9 036
TOTAL I	21 923	6 738	19 625	9 036
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	5 110	862		5 972
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	34 706	2 860		37 566
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	39 816	3 722		43 538
TOTAL GENERAL (I+II)	61 739	10 460		52 574

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	8 250		8 250
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	23 685	23 685	
Autres créances	219 307	219 307	
Charges constatées d'avance	5 613	5 613	
TOTAL	256 855	248 605	8 250

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	16 413
Subventions/financements	131 903
Autres produits à recevoir	201
TOTAL	148 517

Annexes Associations (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	555 041	-39 079			515 962
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-39 080	39 079	15 294		15 294
Dont générosité du public					
Situation nette	515 962		15 294		531 256
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement			35 000		35 000
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	515 962		50 294		566 256
TOTAL dont générosité du public					

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Projet Européen Mérita	12 396	15 425	12 396			15 425	
TOTAL	12 396	15 425	12 396			15 425	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	1 728	5 715		7 443
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	12 396	15 425	12 396	15 425
TOTAL (II)	14 124	21 140	12 396	22 868
TOTAL GENERAL (I+II)	14 124	21 140	12 396	22 868
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		21 140	12 396	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	203	203		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	34 924	34 924		
Dettes fiscales et sociales	147 228	147 228		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 113	1 113		
Produits constatés d'avance	28 473	28 473		
TOTAL	211 942			

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	203
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	13 956
Dettes fiscales et sociales	56 540
Autres dettes	
TOTAL	70 698

Annexes Associations (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations des dirigeants :

Suivant l'art 20 de la loi du 23 mai 2006 relatif à la rémunération des dirigeants, les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant des subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Cette disposition doit figurer dans l'annexe des comptes annuels.

Dans l'association les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés sont le Président, le Trésorier et la directrice. Les deux premiers étant bénévoles et ne percevant donc pas de rémunérations, cela reviendrait à communiquer une information individualisée concernant le directeur. En conséquence de quoi, aucune rémunération et aucun avantage en nature ne peuvent être communiqués.

Valorisation des contributions volontaires :

Dans le cadre de la formation professionnelle la mise à disposition d'espaces par la Bibliothèque Musicale La Grange Fleuret a été valorisée à hauteur de 46 046.25 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 157 €,

Bilan association ANC détaillé(suite)PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
Report à nouveau 11000000000 Report a nouveau (solde créditeur)	515 962 515 962	555 041 555 041	- 39 079 - 39 079
Excédent ou déficit de l'exercice	15 294	-39 080	54 374
Situation nette (sous total)	531 256	515 962	15 294
Subventions d'investissement 13000000000 Subventions d'investissement	35 000 35 000		35 000 35 000
TOTAL (I)	566 256	515 962	50 294
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds dédiés 19400000000 Fonds dédiés	15 425 15 425	12 396 12 396	3 029 3 029
TOTAL (II)	15 425	12 396	3 029
PROVISIONS			
Provisions pour risques 15100000000 Provisions pour risques	102 941 102 941	102 941 102 941	
Provisions pour charges 15300000000 Provis. pensions et oblig. simil.	7 443 7 443	1 728 1 728	5 715 5 715
TOTAL (III)	110 384	104 669	5 715
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 51860000000 Agios payer	203 203	531 531	- 328 - 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40110000000 Fourn.achats de biens presta serv 40110002200 Ligne 13 communication 40110005100 Cb marine gaudry 6826 40110007100 Supersoniks 40110008800 Ndf hoareau clement 40110009900 Ndf bartissol charlotte 40110013200 Cb charlotte bartissol 40110014600 Mma iard 40110014900 So coop 40110015800 Ndf claire lerondeau 40110016300 Vivre en musiques 40110016600 Les amis du quatuor debussy 40110016900 Microsoft ireland operations limited 40810000000 Fournisseurs	34 924 923 216 507 13 950 50 57 39 2 301 595 32 1 000 1 200 99 13 956	36 490 12 445 24 045	- 1 566 - 11 522 216 507 13 950 50 57 39 2 301 595 32 1 000 1 200 99 - 10 089
Dettes fiscales et sociales 42100000000 Personnel : rémunérations dues 42500000000 Personnel avances et acomptes 42820000000 Dettes provisio. pour congés payés 42822000000 Compte epargne temps 42840000000 Dett. prov. part. sal. aux result. 42860000000 Autres charges à payer 43100000000 Sécurité sociale 43110000000 Cbam 43710000000 Audiens 43725000000 Pôle emploi spectacles à payer 43735000000 Fnas 43736000000 Fcap 43737000000 Cmb intermittents 43737100000 Cmb permanents cdi & cdd 43770000000 Note auteur urssaf limousin ex mda	147 228 1 672 581 27 516 1 930 2 471 6 500 14 250 136 7 599 709 792 954 274 179	272 198 8 926 15 303 1 930 4 481 55 643 32 215 17 546 1 383 2 834 1 198 554 216 101	- 124 970 - 7 254 581 12 213 - 2 010 - 49 143 - 17 965 136 - 9 947 - 674 - 2 042 - 244 - 280 - 216 78

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
43780000000 Afdas formation continue	3 578	3 676	- 98
43820000000 Charges sociales sur congés payés	12 249	6 559	5 690
43821000000 Charges s'épargne temps cet	762	762	
43860000000 Autres charges à payer	2 639	19 475	- 16 836
43865000000 Charges sociales- rtt-hs	973	1 844	- 871
44160000000 Subvention à reverser	55 784	55 784	
44200000000 Etat imp. & tax. recouv. sur tiers	925	20 617	- 19 692
44210000000 Prélèvements à la source (impôt sur le revenu	1 090	3 338	- 2 248
44220000000 Prélèvements forfaitaires non libératoires	380	2 769	- 2 389
44400000000 Etat impôt sur les bénéfices	1 588	452	1 136
44520000000 Tva due intracommunautaire	60	60	
44566000000 Tva déductible sur autres biens et services		12 088	- 12 088
44571006000 Tva collectée à 5.5%		944	- 944
44574000090 Tva collectée sur encaissements (tva 20%)	96		96
44587000000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factures	41		41
44860000000 Autres charges à payer	1 500	1 500	
Autres dettes	1 113	4 212	- 3 099
41110000000 Clients.ventes de biens presta serv		610	- 610
46700000400 Notes de frais		235	- 235
46700100000 Notes de frais	308		308
46700300000 Notes de frais	805	841	- 36
46720000000 Carte bleue		36	- 36
46730000000 Carte bleue		2 447	- 2 447
46735000000 Carte bleue		43	- 43
Produits constatés d'avance	28 473	6 550	21 923
48700000000 Produits constatés d'avance	28 473	6 550	21 923
TOTAL (IV)	211 942	319 980	- 108 038
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	904 007	953 007	- 49 000
Engagements reçus			
Engagements donnés			

Compte de résultat association ANC détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Ventes de biens	97 097	108 005	- 10 908	-10,10
70110000060 Cessions concerts 5.5% (tva 5.5%)	80 070	102 137	- 22 067	-21,61
70119000030 Cessions concerts à l'étranger (pas de tva)	12 899		12 899	N/S
70120000060 Produits finis (ou groupe) b (tva 5.5%)		900	- 900	-100
70150000050 Billetterie 2,1 % (tva 2.1%)	4 128	4 969	- 841	-16,92
Ventes de prestations de services	93 434	127 874	- 34 440	-26,93
70600000090 Prestations de services	8 676	4 000	4 676	116,90
70680100090 Echange marchandises compensation (tva 20%)	20 422	23 450	- 3 028	-12,91
70800000030 Amateurs inscriptions et cours	16 089	33 869	- 17 780	-52,50
70800100030 Pro inscriptions et cours	21 650	30 212	- 8 562	-28,34
70800200030 Stage action culturelle inscriptions et cours (p		15 670	- 15 670	-100
70800900030 Stage prise en charge école (pas de tva)		2 060	- 2 060	-100
70810900030 Bourse proquartet master class	-12 500	-12 310	- 190	1,54
70820000030 Prise en charge afdas	20 240	10 785	9 455	87,67
70860100000 Remboursement de frais	4 140	10 138	- 5 998	-59,16
70860200090 Refacturation 20% (tva 20%)	1 380		1 380	N/S
70860500030 Action culturelle sans tva	13 338	10 000	3 338	33,38
Concours publics et subventions d'exploitation	749 654	740 299	9 355	1,26
74001300000 Subvention merita	63 228	37 697	25 531	67,73
74010000000 Subvention ville de paris	18 000	22 640	- 4 640	-20,49
74031000000 Subvention cnm	60 000	60 000		0,00
74032000000 Subvention pays de fontainebleau	2 000	1 800	200	11,11
74032900000 Tva subvention pays de fontainebleau		-94	94	-100
74033000000 Subvention conseil general de seine et marne	10 500	10 500		0,00
74033900030 Tva subv conseil général de seine et marne (pas	-577	-385	- 192	49,87
74035000000 Subvention conseil regional ile de france	91 900	91 900		0,00
74040000000 Subvention drac	449 147	449 447	- 300	-0,07
74050000030 Subvention sips	2 500		2 500	N/S
74060000000 Subvention disp	6 000		6 000	N/S
74070000030 Subvention europeenne musa		27 437	- 27 437	-100
74200100000 Spédidam	16 497	21 100	- 4 603	-21,82
74200900000 Tva sur spedidam		-944	944	-100
74210000000 Adami	19 960	17 400	2 560	14,71
74211100000 Maison de la musique contemporaine	7 000	1 800	5 200	288,89
74310000030 Subvention sacem	3 500		3 500	N/S
Dons manuels	29 389	25 290	4 099	16,21
75411100000 Dons	29 389	25 290	4 099	16,21
Mécénats	21 600	2 500	19 100	764,00
75420000000 Mécénat	21 600	2 500	19 100	764,00
Contributions financières	23 835		23 835	N/S
75510000000 Contributions financières	23 835		23 835	N/S
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transfe	345	127 195	- 126 850	-99,73
78150000000 Repris. provis. risq. & ch. exploi		111 326	- 111 326	-100
79100000000 Transferts de charges d'expl.	345	4 535	- 4 190	-92,39
79110000000 Aides contrats		11 333	- 11 333	-100
Utilisations des fonds dédiés	12 396		12 396	N/S
78900000000 Reprise ressources non utilisées	12 396		12 396	N/S
Autres produits	1 512	581	931	160,24
75800000000 Produits divers gestion courante	1 512	581	931	160,24
Total des produits d'exploitation (I)	1 029 262	1 131 743	- 102 481	-9,06
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	289 258	342 932	- 53 674	-15,65
60400000000 Achats etudes et prestat. services		9 800	- 9 800	-100
60410000000 Sous traitances artistiques	15 295	18 880	- 3 585	-18,99
60410200000 Autres prestations	20 933		20 933	N/S
60410200030 Autres prestations (pas de tva)		9 916	- 9 916	-100

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
60420000000 Captation vidéo	14 463	21 871	- 7 408	-33,87
60610000000 Fournitures non stock. eau, énergie	1 948	2 188	- 240	-10,97
60630000000 Fournit. entretien & petit equip.	852	443	409	92,33
60632000000 Achat de petites fournitures	196	385	- 189	-49,09
60640000000 Fournitures administratives	706	1 260	- 554	-43,97
60641000000 Fournitures informatiques	995	177	818	462,15
61150000030 Sous traitance ss tva (pas de tva)	3 438	1 531	1 907	124,56
61321000030 Loyers bureau pqt (pas de tva)	36 713	35 566	1 147	3,22
61325000000 Locations salle	18 459	11 592	6 867	59,24
61330000090 Locations matériel (tva 20%)	9 015	5 119	3 896	76,11
61340000000 Location de véhicules par équipe pq	186	145	41	28,28
61340200090 Location de véhicules par personnel (tva 20%)	377	1 347	- 970	-72,01
61352000090 Location copieur + maintenance (tva 20%)	2 472	2 223	249	11,20
61353000090 Location standard (tva 20%)	1 940	2 134	- 194	-9,09
61400000000 Charges locatives et de copropriété	1 268	3 360	- 2 092	-62,26
61500000000 Entretien et réparations	945	359	586	163,23
61511000000 Entretien matériel informatique	4 203	3 051	1 152	37,76
61560000000 Abnt logiciels	7 874	4 255	3 619	85,05
61600000000 Primes d'assurance	3 414	3 149	265	8,42
61810000000 Documentation generale	610	642	- 32	-4,98
61850000090 Frais de colloques, séminaires, conférences (tva	45	8 573	- 8 528	-99,48
62260000090 Honoraires (tva 20%)	11 521	6 523	4 998	76,62
62260100090 Honoraires cac (tva 20%)	7 157	6 648	509	7,66
62260300030 Honoraires admin sans tva (pas de tva)	8 800	12 100	- 3 300	-27,27
62262000090 Honoraires avocat (tva 20%)	1 680	5 041	- 3 361	-66,67
62263000090 Honoraires relation presse (tva 20%)	8 960	26 657	- 17 697	-66,39
62265000000 Honoraires artistiques - commissions agent	6 300	7 067	- 767	-10,85
62266000090 Honoraires conseil formation (tva 20%)		3 000	- 3 000	-100
62280000000 Divers	912	912		N/S
62300000000 Publicite publicat. relat. publiq.	32 571	34 478	- 1 907	-5,53
62300100000 Impression divers		2 769	- 2 769	-100
62300200000 Insertions emploi		647	- 647	-100
62300300000 Newsletter	1 792	893	899	100,67
62310000000 Annonces et insertions	131	1 254	- 1 123	-89,55
62340000000 Cadeaux	1 204	161	1 043	647,83
62350000050 Primes (tva 2.1%)		1 151	- 1 151	-100
62380000000 Divers (pourboires, dons courants)	300	620	- 320	-51,61
62400000000 Transports biens & collectifs	884		884	N/S
62510000030 Voyages et déplacements	4 425	7 682	- 3 257	-42,40
62510100030 Voyages et déplacements direction	4 734	6 436	- 1 702	-26,44
62510200000 Voyages et déplacements personnes externes	13 427	25 189	- 11 762	-46,69
62530000000 Hébergement équipe proquartet	2 445	1 687	758	44,93
62530100000 Hébergement direction	1 216	2 428	- 1 212	-49,92
62530200000 Hébergement personnel externe	13 514	18 567	- 5 053	-27,21
62560000000 Missions	2 051		2 051	N/S
62570000000 Réceptions	3 340		3 340	N/S
62570000090 Réceptions (tva 20%)		6 533	- 6 533	-100
62570100000 Réceptions direction	520	1 116	- 596	-53,41
62570200000 Réceptions personnel externe	3 899	6 076	- 2 177	-35,83
62600000000 Frais postaux et de télécomm.	879	768	111	14,45
62621000090 Internet-cloud-visio	2 630	2 845	- 215	-7,56
62630000090 Pack fibre	2 284	2 239	45	2,01
62700000000 Services bancaires et assim.	2 229	3 338	- 1 109	-33,22
62700010000 Frais stripe	181		181	N/S
62780000090 Autres frais et commissions sur prestations de s	303	96	207	215,62
62818000000 Cotisations	1 366	960	406	42,29
62840000000 Frais de recrutement du personnel	290		290	N/S
62880000090 Autres charges extérieures diverses	969		969	N/S
Aides financières	13 297		13 297	N/S
65700000000 Bourses	13 297		13 297	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	10 929	31 676	- 20 747	-65,50
63110000000 Taxe sur les salaires	925	20 617	- 19 692	-95,51

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
63120000000 Taxe d'apprentissage	2 203	1 902	301	15,83
63380000000 Autres	7 502	8 397	- 895	-10,66
63500000030 Autres impôts, taxes et versements assimilés (ad	299	760	- 461	-60,66
Salaires et traitements	474 529	559 141	- 84 612	-15,13
64100000000 Rémunération du personnel	301 707	333 046	- 31 339	-9,41
64101000000 Salaires bruts artistes intermittents	111 767	134 790	- 23 023	-17,08
64102000000 Salaires bruts formateurs	23 490	37 602	- 14 112	-37,53
64103000000 Salaires bruts régime général-cdd	1 774	8 276	- 6 502	-78,56
64110000000 Salaires appointments	12 445	20 750	- 8 305	-40,02
64120000000 Conges payes	12 213	-2 288	14 501	633,78
64121000000 Prov heures cet		-48 243	48 243	-100
64122000000 Salaires à établir		55 643	- 55 643	-100
64125000000 Salaires rtt-repos-hs	-1 882	-2 683	801	29,85
64130000000 Primes et gratifications	7 718	12 900	- 5 182	-40,17
64132000000 Indemnités transactionnelles		-10 000	10 000	-100
64135000000 Primes excep pepa		524	- 524	-100
64140000000 Indemnités et avantages divers		12 752	- 12 752	-100
64141000000 Primes de précarité	6	22	- 16	-72,73
64160000000 Défraiements non soumis	5 292	6 051	- 759	-12,54
Charges sociales	190 957	207 286	- 16 329	-7,88
64500100000 Cotisations urssaf	99 578	86 302	13 276	15,38
64500200000 Cotisations pôle emploi	21 576	14 833	6 743	45,46
64500400000 Cotisations audiens	53 227	37 777	15 450	40,90
64501000000 645010		55 859	- 55 859	-100
64502000000 Cotisations amateurs urssaf audiens		6 770	- 6 770	-100
64503000000 Charges amateurs audiens cs		5 263	- 5 263	-100
64520000000 Cotisations aux mutuelles	2 472	-1 402	3 874	276,32
64530000000 Cotisations aux caisses retr.		-23 984	23 984	-100
64540000000 Cotisations aux assedics	43		43	N/S
64540000030 Cotisations urssaf auteurs (pas de tva)		125	- 125	-100
64550000000 Prov primes suppl	-19 475	14 975	- 34 450	-230,05
64580000000 Cotisations aux autres org. soc.	7 458		7 458	N/S
64720000000 Vers. aux comités d'ets & d'etab.		7 939	- 7 939	-100
64722000000 647220		639	- 639	-100
64723000000 Cotisations fnas	7 299		7 299	N/S
64725000000 Cotisations fcap	1 280	944	336	35,59
64750000000 Medecine du travail, pharmacie	272	613	- 341	-55,63
64750100000 Médecine du travail permanents	767	499	268	53,71
64753000000 647530		29	- 29	-100
64800000000 Autres charges de personnel	9 923	-2 451	12 374	504,86
64800000030 Autres charges de personnel (pas de tva)	2 590		2 590	N/S
64800100000 Transport pass navigo	3 947	2 557	1 390	54,36
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	10 460	6 413	4 047	63,11
68111000000 Immobilisations incorporelles	6 738		6 738	N/S
68112000000 Immobilisations corporelles	3 722	6 413	- 2 691	-41,96
Dotations aux provisions	5 715		5 715	N/S
68150000000 Dotat. aux prov. d'exploitation	5 715		5 715	N/S
Report en fonds dédiés	15 425	12 396	3 029	24,44
68900000000 Fonds dédiés engagement à réaliser	15 425	12 396	3 029	24,44
Autres charges	7 676	12 140	- 4 464	-36,77
65160000090 Droits d'auteur et de reproduction (tva 20%)	3 900	9 160	- 5 260	-57,42
65170000000 Redevances sacem	1 956	2 502	- 546	-21,82
65171000080 Cfc redevance (tva 10%)	183	254	- 71	-27,95
65800000000 Charges diverses gestion courante	1 636	224	1 412	630,36
Total des charges d'exploitation (II)	1 018 246	1 171 983	- 153 737	-13,12
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	11 015	-40 240	51 255	127,37
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	5 415	1 995	3 420	171,43
76800000000 Autres produits financiers	5 415	1 995	3 420	171,43

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Total des produits financiers (III)	5 415	1 995	3 420	171,43
Charges financières				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 415	1 995	3 420	171,43
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III - IV)	16 430	-38 245	54 675	142,96
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		2 700	- 2 700	-100
77200000030 Compte pour enregistrer, en cours d'exercice, le		2 700	- 2 700	-100
Total des produits exceptionnels (V)		2 700	- 2 700	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		3 157	- 3 157	-100
67200000000 Charges sur exercices antérieurs		3 157	- 3 157	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		3 157	- 3 157	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-457	457	-100
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 136	378	758	200,53
69500000000 Impôts sur les bénéfices	1 136	378	758	200,53
Total des produits (I + III + V)	1 034 676	1 136 438	- 101 762	-8,95
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 019 382	1 175 518	- 156 136	-13,28
EXCEDENT OU DEFICIT	15 294	-39 080	54 374	139,14
Evaluation des contributions volontaires en nature				



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 62, boulevard Magenta
75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



PROQUARTET CEMC

CENTRE EUROPEEN DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social 62, boulevard Magenta

75010 PARIS

SIREN : 342 704 665

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents de l'**Association PROQUARTET CEMC**,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 29 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Brice ROGIR